



Offre de formation en vue de l'obtention du diplôme d'architecte

Domaine : AUMV Architecture Urbanisme et
Métiers de la ville

Filière : Architecture
Spécialité : Architecture

1ère année architecture

Matière: *Théorie du projet 1*

Mr : Tarik ROUIDI, Maître Assistant « A »

Département d'architecture, Université Mohammed Seddik Benyahia - Jijel
2024/2025



Training offer with a view to obtaining architect's degree

**Domain : Architecture Urban planning
and city trades**

**Sector : Architecture Speciality :
Architecture**

1ère année architecture

Matière: *Théorie du projet 1*

Mr : Tarik ROUIDI, Maître Assistant « A »

Département d'architecture, Université Mohammed Seddik Benyahia - Jijel

2024/2025



عرض تكوين للحصول على دبلوم مهندس معماري

الميدان: هندسة معمارية عمران و مهن المدينة

**الشعبة: هندسة معمارية
التخصص: هندسة معمارية**

1ère année architecture

Matière: *Théorie du projet 1*

Mr : Tarik ROUIDI, Maître Assistant « A »

Département d'architecture, Université Mohammed Seddik Benyahia - Jijel

2024/2025



Finalités de la formation :

La formation en question doit prédisposer l'étudiant d'accéder à une vue plus globale et complexe des problèmes et des lieux, garant d'une maîtrise de l'œuvre en le dotant d'une culture architecturale mais surtout d'un mode de pensée et de représentation spécifique de **l'espace architectural**.

Le but c'est de créer les conditions pour un enseignement garant d'une meilleure insertion de l'architecte dans la vie professionnelle.

La formation a pour but selon l'Article 22 du décret exécutif 22-208 du 05 juin 2022, fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, « l'acquisition des compétences académiques, scientifiques et professionnelles en conception, réalisation et validation d'œuvres architecturales dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme et des métiers de la ville et la protection du patrimoine architectural ».



Finalités de la formation :

Se substituant au diplôme conférant le grade de Master, le diplôme d'Architecte, ainsi institué, porte le souci d'une redéfinition des programmes d'enseignement ciblant des compétences à l'aube des défis à relever dans la **production**, le **développement** et la **maîtrise du cadre bâti**.

Il se définit comme une **alternative aux effets conjugués de pressantes problématiques** que vit le secteur socioéconomique d'une part, et de l'**impérative nécessité de s'acharner aux nouvelles technologies** .



Objectifs de la formation

Former un architecte aux qualifications consensuellement identifiées :

- Concepteur, opérationnel, maître d'œuvre .
- Investi dans les problématiques du cadre bâti, de l'environnement .
- Doté de la culture entreprenariale, imprégné des préoccupations d'actualité en termes d'innovation, d'avancées technologiques et d'écologie .
- Potentiellement prédisposé au parcours académique.



Présentation de la formation

Étalée sur un cursus de **cinq (05) ans et dix (10) semestres d'études**.

la formation s'appuie sur un processus de progressivité qui se déploie en corpus découverte et initiation ; de conception ; de maîtrise de savoirs et de compétences sous forme

« d'enseignements en sciences fondamentales, d'enseignements en sciences appliquées, d'enseignements dans d'autres sciences en relation avec la formation et de stages pratiques dans un milieu professionnel » Art. 24 du décret exécutif 22-208 du 05 juin 2022. fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur.



Présentation de la formation

- Enseignement fondamental (EF)
- Enseignement appliqué (EA)
- Enseignement en relation avec la formation (ERF)
- Stages pratiques dans un milieu professionnel (SP)



Découverte et initiation

Les matières des quatre premiers semestres permettent aux étudiants de découvrir et s'initier aux fondamentaux de l'architecture répartis en quatre champs de savoirs :

- Représentation, langage et expression architecturale
 - Sciences de l'homme et de l'environnement
 - Sciences de la construction
 - Découverte et lecture de l'architecture en dehors de l'établissement de formation



Conception et maîtrise

Les matières des six semestres restants permettent, dans un premier temps de construire le processus de conception en architecture et dans un deuxième temps d'acquérir les savoirs et les compétences nécessaires à la maîtrise d'œuvre :

- Conception et maîtrise d'œuvre
- Sciences technologiques et numériques en Architecture
 - Sciences de l'homme et de l'environnement
- Découverte de l'exercice de la profession et mise en situation professionnelle

ORGANISATION DE LA FORMATION D'ARCHITECTE

Découverte et initiation

1ère année 2ème année



Représentation, langage et expression architecturale

Sciences de l'homme et de l'environnement

Sciences de la construction

Découverte et lecture de l'architecture en dehors de l'établissement de formation



Conception, maîtrise de savoirs et de compétences

3ème année

4ème année

5ème année

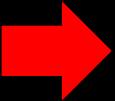


Conception et maîtrise d'œuvre

Sciences technologiques et numériques en Architecture

Sciences de l'homme et de l'environnement

Découverte de l'exercice de la profession et mise en situation professionnelle





Profils et compétences métiers visés

Concernant le profil et les compétences visés, il y a lieu de s'en remettre au référentiel national des métiers et aux textes législatifs régissant la profession d'architecte.

En effet, la Nomenclature Algérienne des Métiers et Emplois (NAME) est une base exhaustive permettant d'orienter les objectifs des offres de formation en termes de profils et de compétences. Ainsi, les activités principales du professionnel sont axées sur la maîtrise des propositions des projets de création jusqu'au projet d'exécution avec des aptitudes à assurer le suivi des travaux – GO, CES).

Ces charges professionnelles font appel à des compétences de base : savoirs en matière de droit, de normes et de codes de marché, savoir-faire en montage et en conduite de projets ainsi qu'une maîtrise d'outils techniques.



Profils et compétences métiers visés

Concernant les textes législatifs, le Décret Légal N° 94-07 du 18 mai 1994 modifié par la loi N° 04-06 du 14 août 2004 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte, demeure l'unique référence en termes de cadrage, de champ et de prérogatives dans l'activité de l'architecte.

L'architecture y est définie en termes de connaissances et de savoir-faire dans l'art de bâtir (Art.2).

Ces compétences sont exigées d'un maître d'œuvre, dans la personne de l'architecte agréé (art. 9).

La formation est donc élaborée pour mettre sur pied un cadre appelé à assurer des activités dans le champ de la production architecturale, mais aussi à pouvoir se consacrer à la recherche dans le domaine regroupant les disciplines connexes.



Potentialités régionales et nationales d'employabilité des diplômés

La répartition des points de formation en Architecture sur le territoire national peut aider à la couverture des besoins en matière de production dans le secteur du bâtiment et travaux public « BTP ».

La variété des tâches et des missions dévolues au métier d'architecte fait partie de la demande de tous les secteurs, les organismes et les institutions en rapport avec les services urbains, les collectivités locales et le secteur bâtiment et travaux public « BTP ».



Potentialités régionales et nationales d'employabilité des diplômés

La production du bâti commande également des services de gestion et d'entretien, assurant des tâches de réactualisation, de requalification et de réhabilitation du cadre de vie.



Potentialités régionales et nationales d'employabilité des diplômés

Le travail en privé est également envisagé.

L'agrément fait suite à une procédure comprenant l'accomplissement d'un stage professionnel et d'une inscription au Tableau National de l'Ordre des Architectes.

En conclusion, l'employabilité est assurée dans la mesure des besoins des secteurs et des services des organismes urbains et communaux.



Indicateurs de suivi de la formation

Les indicateurs de suivi de la formation peuvent être définis à partir des domaines initiés par la Commission d'Adaptation d'Assurance et de la Qualité dans les établissements.

Sur le plan « local », les rapports des comités et conseils locaux sont appelés à apporter leur contribution dans l'évaluation :



Indicateurs de suivi de la formation

- Comités Pédagogiques
- Conseils scientifiques (Département, Faculté)
- La visibilité de la production pédagogique
- Mémoires et projets de Fin d'étude
- Rapports de stage
- Portfolios
- L'évaluation continue
- La traçabilité des diplômés
- Suivi dans l'employabilité
- Les débouchés dans d'autres domaines (recherche...).



Indicateurs de suivi de la formation

Concernant la qualité de la formation de l'architecte, basée essentiellement sur **l'atelier Projet** comme espace de synthèse et d'application des connaissances, nécessite un suivi continu avec des évaluations intermédiaires.

L'atelier regroupe savoir, savoir-faire et savoir être.

Les indicateurs de suivi de la formation s'articulent, donc, autour de cet Atelier.

- Taux de présence
- Taux de réussite dans la matière Atelier
- Qualité des idées novatrices et en adéquation avec la réalité, en Atelier



PROGRAMME DÉTAILLÉ :

Semestre 1

Unité d'enseignement UEF1

Matière Théorie de projet 1

Coefficient 2

Note éliminatoire Note inférieure à 07/20



Matière : Théorie de projet 1



OBJECTIFS GENERAUX DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT (S1)

- Initiation à l'architecture
- Acquisition des fondements de la composition en architecture
- Familiarisation avec le langage architectural
- Initiation à la lecture et la compréhension de l'espace architectural



CONTENU DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT (S1)

La composition en architecture :

- Formes géométriques planes, propriétés et interprétations
- Lois de vision et facteurs de cohérence
- Lois de composition et modes d'association
- Volumes (propriétés, interprétations et les différentes générations et transformations d'une forme)
- La matière (couleur et texture dans une composition)

Introduction au métier d'architecte :

- Le métier d'architecte
- Les différents modes de représentation et de communication de l'architecte



MODE D'EVALUATION (S1)

Nature du contrôle de connaissances

Examen 100 %

Continu 00 %

Total 100 %



REFERENCES & BIBLIOGRAPHIE

- BELMONT, J., Les 4 fondements de l'architecture, Le Moniteur, 1987.
- CALLEBAT, L., Histoire de l'architecte, Flammarion, Paris, 1988.
- CHING, F. D. K., Architecture: form, space and order, V.N.R. Company, N.Y., 1979.
- COUSIN, J., L'espace vivant, Le Moniteur, 1980.
- KERBOUL, F., Initiation à l'architecture, ENAG, 1997.
- VON MEISS, P., De la forme au lieu, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 1995.
- ZEVI, B., Apprendre à voir l'architecture, éditions de Minuit, 1973.



Matière : Théorie de projet 2



OBJECTIFS GENERAUX DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT (S2)

- Introduction du projet d'architecture à travers le triptyque Vitruvien : utilité, solidité et beauté
- Acquisition des connaissances fondamentales concernant la lecture de l'espace architectural et de ses composantes (forme, structure, fonction)
- Étude de l'interaction et l'interdépendance entre les éléments du triptyque forme/fonction/structure dans le processus de conception architecturale



CONTENU DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT (S2)

Étude du volet « beauté » dans le projet architectural

- La façade : enveloppe et revêtement avec l'analyse des façades en parallèle à l'exercice d'atelier « composition de façade »



CONTENU DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT (S2)

Introduction à l'espace architectural

- Définition, éléments horizontaux et verticaux de délimitation spatiale
- Relations spatiales, organisations et qualités spatiales
- Analyse d'exemples



CONTENU DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT (S2)

Introduction à la mise en forme du projet

- Système de proportions et échelles
- Coordination dimensionnelle et ses implications dans le projet
- Notions élémentaires de programmation et la fonctionnalité d'un espace Architectural
- Ergonomie et architecture : confort lumineux, acoustique, thermique et dimensionnel.



CONTENU DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT (S2)

Processus de projection : ses échelles et ses étapes avec un intérêt.

Relations formes/espaces/structure :

- Introduction à la structure
- Types de Structure en architecture (infrastructures, superstructures, couvertures, structures tendues...etc.)
- Étude des relations matériaux/structure /forme/ fonction/espace.



MODE D'EVALUATION (S1)

Nature du contrôle de connaissances

Examen 100 %

Continu 00 %

Total 100 %



REFERENCES & BIBLIOGRAPHIE

BOUDON, P., Sur l'espace architectural, Coll. Eupalinos, Ed. Parenthèses, 2ème éd., 2003. CASTEX, J., Frank Lloyd Wright et le printemps de la prairie house, Liège, Mardaga, 1988. CHING, F. D. K., Architecture: form, space and order, V.N.R. Company, N.Y., 1979. CHING, F. D. K., Architectural graphics, V.N.R. Company, N.Y. 1985 COUSIN, J., L'espace vivant, Le Moniteur, 1980. DUPLAY, C. et M., Méthode illustrée de création architecturale, Éditions du Moniteur, 1982 Les revêtements de façade (documentation française du bâtiment), Éd. Le moniteur, 1981. MANZEL, L., Façades : design, construction, technologie, Ed. Citadelles et Mazenod, 2012. MARTIN, P., Façades légères en détail, Éd. Le Moniteur, 2012. MAZOUZ, S., Éléments de conception architecturale, OPU, 2006. NEUFERT, E., Les éléments des projets de construction, Dunod, Paris, 2002. PINOT, G., REDOUTEY, E., Démarches de programmation architecturale : de l'usage à l'ouvrage, Le Moniteur, 2021. SALVADORI, M., Comment ça tient, Parenthèses, 2005. STIERLIN, H., Comprendre l'architecture universelle, Office du livre, Fribourg, 1977. TARICAT, J., Histoires d'architecture, éd. Parenthèses, Marseille, 2003. TORROJA, E., Les structures architecturales, Eyrolles, Paris, 1969. VIOLET-LE-DUC, E., Entretiens sur l'architecture, Mardaga, Bruxelles 1977. VIOLET-LE-DUC, E., Le dictionnaire d'architecture, Mardaga, Bruxelles 1979. VITRUVE, Les dix livres d'architecture, Mardaga, Bruxelles 1980. VON MEISS, P., De la cave au toit, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 1995. YANES, M.D. & DOMINGUEZ, E.R., Le dessin d'architecture d'intérieur, Eyrolles, 2011. ZEVI, B., Apprendre à voir l'architecture, éditions de Minuit, 1973



Merci pour votre attention

1ère année architecture

Matière: Théorie du projet 1

Mr : Tarik ROUIDI, Maître Assistant « A »

Département d'architecture, Université Mohammed Seddik Benyahia - Jijel

2024/2025



Thank you for your attention

شكرا لانتباهاكم

1ère année architecture

Matière: Théorie du projet 1

Mr : Tarik ROUIDI, Maître Assistant « A »

Département d'architecture, Université Mohammed Seddik Benyahia - Jijel

2024/2025